Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 82 (1946)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXIIe ANNÉE — N° 19 11 mai 1946

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Carte de membre S. P. R.* — Vaud : *Deux départs.* — *Variété : un oubli.* — Genève : U. I. G. - Messieurs : *Les classes de campagne.* — *Vente O. S. L.* — S.G.T. M. et R.S. : *Rappel.* — *TRIBUNE LIBRE : « Sic »... res est.* — Neuchâtel : *Comité central et sa constitution.* — *Revision des statuts.* — *Reconnaissance.* — Jura : *Tour d'horizon.* — *Centenaire de l'école normale des institutrices.* — Informations : *Chez nos voisins : France.* — *Billet de la semaine.*

Partie pédagogique : A. C. : *Fiches pour les fractions ordinaires.* — R. Dottrens : *L'école moyenne à Genève.* — *L'enfant et la guerre : L'instinct d'agression.* — Géo Basset : *La page de l'école enfantine.* — Nelly Hartmann : *L'emploi du pinceau à l'école enfantine.*

PARTIE CORPORATIVE

CARTE DE MEMBRE S. P. R.

La direction du chemin de fer électrique Stansstad-Engelberg nous avise que, revenant sur une décision antérieure, elle accorde de nouveau, aux porteurs de notre carte de membre, une réduction de 50 % sur le tarif ordinaire.

Prière à chacun de l'inscrire sur la carte.

VAUD

DEUX DÉPARTS

M. le conseiller d'Etat Paul Perret a quitté le département de l'Instruction publique et des cultes. Durant quelque quinze ans, il a présidé aux destinées des trois ordres de l'enseignement vaudois.

Année après année, M. Paul Perret s'est imposé par son attitude calme et pondérée, mais ferme cependant. Avec un rare bon sens, il savait, d'un mot ou d'une repartie, donner toute sa valeur à telle proposition ou, au contraire, l'anéantir à tout jamais. Avec une bienveillance dont se souviendra longtemps le corps enseignant primaire en général et, singulièrement, la S. P. V., M. Paul Perret nous a toujours entendus, chaque fois qu'une audience lui fut demandée. Un entretien officiel avec « notre » conseiller d'Etat revêtait toujours la plus parfaite simplicité, était empreint d'une atmosphère de cordialité qui mettait chacun parfaitement à l'aise.

Au seuil de sa retraite, que M. Paul Perret soit certain que le Comité de la S. P. V. lui garde une profonde gratitude et l'assure des sentiments respectueux du corps enseignant primaire tout entier.

* * *

M. Louis Jaccard, chef du service de l'enseignement primaire, quittera son poste le 30 juin prochain. C'est aussi une quinzaine d'années passées à la tête du corps enseignant primaire qui prendront fin à cette date. Nous savons les diverses réalisations qui, durant cette période, auront été celles de notre chef de service. Nous l'en remercions.

La S. P. V. et son Comité ont trouvé en M. Louis Jaccard un homme compréhensif, prêt à étudier les propositions que nous lui soumettions, désireux de nous aider à résoudre tel cas difficile. Chaque comité de la S. P. V. fut reçu avec grande bienveillance et quitta toujours le bureau de la Cité avec l'impression que son intervention avait trouvé un appui dont bénéficierait le corps enseignant tout entier, ou tel membre pour qui nous étions intervenus.

Les doléances, voire les réclamations des instituteurs, étaient parfois vives. S'il n'a pu toujours les accepter, M. Jaccard s'est efforcé d'y donner satisfaction dans la mesure de ses droits, de ses prérogatives et de ses compétences.

Le corps enseignant primaire gardera un bon souvenir du chef de service qui s'en va. Qu'une heureuse retraite soit la juste récompense d'une existence consacrée, tout entière, au bien de l'école vaudoise.

René Rouilly.

VARIÉTÉ

UN OUBLI

Tiburce a vingt ans. Il a obtenu, en mars dernier, son brevet primaire, en fort bon rang, plus deux ou trois prix, témoignant de ses capacités mathématiques, pédagogiques et musicales. Un as, quoi !

Maintenant, depuis quelques semaines, il fait la chasse aux places. C'est très intéressant, assez varié, mais pas toujours couronné de succès. La preuve, c'est qu'il chasse toujours.

En dépit de ses connaissances en mathématiques, il aurait de la peine à dire le nombre de lettres qu'il a écrites, de démarches qu'il a faites, de sonnettes qu'il a tirées. Il a failli se décourager.

Mais, voilà qu'en ouvrant la « Feuille des Avis officiels », il a vu le nom d'un village charmant, le village de ses rêves. Et il n'a pas lu, sous l'avis de concours les mots rituels : « Prière de ne se présenter que sur convocation ». Alors, Tiburce est parti pour le village en question. Il a vu le syndic devant sa cave et a accepté les « trois verres au guillon » entre lesquels on peut glisser tant de choses. Il a vu le président dans sa vigne, le secrétaire dans son jardin, des municipaux dans les champs et « ces Messieurs de la Commission » ici et là... et même chez eux. Enfin, il a vu tout le monde et tout le monde l'a vu. Il a beaucoup plu et s'en est rendu compte tout de suite. Sans avoir l'air de rien, il a glissé dans la conversation la moyenne obtenue aux examens de brevet et l'histoire de ses prix. Et, rentré chez lui, il a écrit à tous les saints qu'il comptait en paradis pour les prier de le recommander dans le village de ses rêves.

A quelque temps de là, il a rencontré un de ses camarades d'études qui lui a posé la question classique : « Tu as postulé ? » A quoi il a répondu : « Mais oui, à Bournens, Malapalud, Rennaz, Exergillod, Saubraz, Tartegnin, Suscévaz, Villars-le-Terroir, etc., etc... Et toi ? » « Moi aussi ».

Un jour, un autre camarade d'études lui a soufflé : « Dis donc, mon vieux, il paraît que ton affaire est bonne. Tu seras nommé là-haut ! J'ai été me présenter et, partout, on ne m'a parlé que de toi. Félicitations et bonne chance ! »

Alors, pendant quelques jours, il a guetté le facteur, le porteur de dépêches et de communications téléphoniques. Il a attendu d'abord patiemment et avec confiance. Puis il a perdu patience. A la fin, n'y tenant plus, il a voulu savoir. Tout plutôt que cette attente énervante. Il a téléphoné au syndic, sans se faire connaître. La nomination avait eu lieu trois jours auparavant : un de ses camarades avait été élu...

Pourquoi pas lui ? Il eut bientôt le mot de l'énigme : il avait oublié d'envoyer sa lettre de postulation au Département de l'instruction publique !

M. Matter-Estoppey.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

LES CLASSES DE CAMPAGNE

L'attention du Comité de l'U. I. G. a été attirée ces derniers temps à plusieurs reprises sur les conditions de l'enseignement à la campagne et, d'une façon générale, dans les classes à plusieurs degrés. Le Comité a décidé de réunir prochainement en assemblée partielle les collègues de la campagne et les titulaires de classes à plusieurs degrés pour l'examen de la question.

Nous prions chacun de noter d'ores et déjà remarques et suggestions en vue de cette assemblée qui aura lieu le jeudi 23 mai, jour faste, et en ville, puisque nous y allons tous.

Le bulletinier.

VENTE O. S. L.

Nous organisons dès maintenant et jusqu'au 15 juin une nouvelle vente de l'Oeuvre suisse de lectures.

Quatre nouvelles brochures ont paru :

No 221. « Avec une 12 000 HP à l'assaut du Gothard ».
No 222. « L'enfant de la roulotte ».
No 223. « Rico, poussin terrible ».
No 224. « Nepomuc ».

Chaque école les recevra à l'examen avec des listes de brochures à distribuer.

Nous souhaitons que tous nos collègues leur fassent bon accueil. Nous espérons surtout que les seuls 8 collègues qui n'ont pas encore voulu organiser de vente dans leur école se décideront cette fois, afin que tous les écoliers genevois puissent profiter des lectures saines et attrayantes que leur procure l'O. S. L.

Pour la centrale de vente genevoise :
J.-J. Dessoulavy.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

RAPPEL

3e sortie printanière de sciences naturelles

Samedi 18 mai 1946

Pointe à la Bise : Réserve naturelle, seul refuge des oiseaux d'eau avec la rade de Genève.

Rendez-vous : 14 h. 10, station de Rive ou 15 heures, Pointe à la Bise.

A l'étude pour l'automne : Visite des parcs des Eaux-Vives, sortie au pied du Salève.

L. P.

TRIBUNE LIBRE

« SIC » ... RES EST

La réaction d'*Emile Candaux* (No 18) est exactement dans la ligne de ce que nous avancions, à savoir que certains milieux pédagogiques seront réfractaires, *a priori*, à l'idée d'une transformation de l'enseignement moyen.

Cette opinion, qui m'est venue à l'audition de l'intervention Candaux lors de la conférence Oltramare, est en effet confirmée par ses déclarations écrites : il semble que M. Candaux ne soit pas venu pour écouter les informations données par le conférencier, mais pour y faire des réserves à propos d'un texte. A telles enseignes que, pour le point précis qui le préoccupe (orientation), il n'a pas entendu que le conférencier a *dit* que les parents choisiraient eux-mêmes la classe de l'école moyenne dans laquelle ils désireraient que leur enfant fût placé.

L'orientation, au sens où l'entend M. Candaux, ne devant intervenir que plus tard, et comme correctif. N'est-ce pas là ce que l'on peut sou-

haiter de mieux : plutôt que de laisser un enfant s'enferrer dans une situation scolaire pour laquelle il n'est pas fait, tâcher de déceler ce pourquoi il a effectivement des aptitudes ? Qui ne voit que, bien plutôt qu'un empiétement sur les droits de la famille, cette disposition constitue une aide aux parents en même temps qu'à l'élève ?

M. Candaux a si mal écouté (ou alors il est de mauvaise foi) qu'il n'a même pas entendu dire — et il ne l'a pas trouvé non plus dans mon article — que la rédaction du projet n'est pas définitive — à certains égards elle est déjà dépassée — et que la porte est *largement ouverte à toutes les suggestions des milieux intéressés !*

Mon distingué contradicteur, qui me taxe de complaisance (voyez : « dévoué commentateur »), fera bien de se dire, s'il ne s'en souvient pas, que je n'en ai aucune pour l'étroitesse d'esprit. Le problème de l'école moyenne est un grand problème et il est souhaitable qu'il soit considéré par les intéressés surtout, d'une manière plus large que celle qu'E. C. a faite sienne. Nous aurons certainement à nous « accrocher », adversaires et partisans, sur des points plus importants que des mots... sur la signification desquels il convient d'ailleurs de se renseigner avant de les affubler d'un « sic » dangereux à manier. Considérons donc le problème avec sang-froid, menons la lutte avec des arguments qui ne tiennent pas de la chicane... et ne nous vexons pas de termes incisifs qu'un débat important ne peut manquer de susciter.

Matile.

NEUCHATEL — SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE NEUCHATELOISE

COMITÉ CENTRAL

Réuni à Neuchâtel, le 28 avril, sous la présidence de Ch. Rothen, le C.C. a entendu tout d'abord un exposé de notre collègue Fritz Humbert-Droz sur la revision du statut du Fonds scolaire de prévoyance. Humbert-Droz souhaite, et il n'est pas le seul, la fusion de notre caisse de retraite avec celle des magistrats et fonctionnaires de l'Etat et celle du corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur. Cette réunion de tous les fonds de retraite cantonaux présente, certes, de grands avantages, mais elle se heurte de notre côté à des difficultés financières. Notre collègue pense néanmoins que le moment est favorable pour réclamer la fusion et il fait à ce sujet une proposition qui, dans son idée, doit faciliter l'entrée en matière.

L'acceptation ou le rejet de la dite proposition dépassant la compétence du Comité, il en sera discuté dans les sections. Fritz Humbert-Droz se met obligeamment à la disposition de tous et se rendra aux assemblées des sections qui voudront bien l'appeler, pour donner toutes les explications désirables sur son projet.

CONSTITUTION DU COMITÉ CENTRAL

A la demande de ses collègues, le soussigné a accepté la charge de bulletinier qu'il s'efforcera de remplir de son mieux. Cette nomination a amené une nouvelle répartition des postes du C. C. dont voici la nouvelle constitution :

Président : Chs Rothen, Les Bayards ; *vice-président :* Arnold Jeanneret, Le Locle ; *secrétaire-correspondant :* Willy Zwahlen, La Chaux-de-Fonds ; *secrétaire des verbaux :* Jean Maillard, Valangin ; *bulletinier :* Samuel Zwahlen, Areuse ; *caissier :* William Porret, Travers ; *assesseur :* Mlle L. Vuille, Neuchâtel.

REVISION DES STATUTS

Les statuts de la S. P. N. seront prochainement revisés. Dans un examen préliminaire, il est pris note des articles devant subir une modification dont le détail sera étudié par la suite.

RECONNAISSANCE

Au cours du souper qui suivit la séance, le C. C. prit officiellement congé de notre fidèle ancien correspondant au *Bulletin,* Jules-Edouard Matthey. Au nom de tous, Charles Rothen exprima encore à ce bon serviteur et membre d'honneur de la S. P. N., toute la reconnaissance que nous lui devons. Nos vœux l'accompagnent dans sa retraite ; nous comptons le revoir souvent parmi nous et il est probable que nous aurons encore recours à sa grande expérience et à son amabilité bien connue.

Il nous fut agréable encore de voir aux côtés du jubilaire un autre membre d'honneur, bien méritant lui aussi : l'ancien président central de la S. P. N., Henri-Louis Gédet. Braves vieux collègues, toujours jeunes de cœur, que votre présence nous fait plaisir !

S. Z.

JURA TOUR D'HORIZON

Placet. Si l'on tient pour vrai que les peuples heureux n'ont point d'histoire et si l'on en juge par le silence prolongé de son correspondant, on peut à bon droit supposer que le Jura est actuellement la terre romande la moins tourmentée. La vérité est tout autre, heureusement ou malheureusement. Les premiers mois de cette année se sont écoulés chez nous non sans histoire mais sans historien. Je présente à chacun mes excuses pour avoir failli momentanément à ma tâche et pour oser, avant de repartir, faire un bref tour d'horizon.

La 5e année d'études aux E. N. d'instituteurs. La question a été vivement débattue dans la presse à la fin de l'année dernière et au commencement de celle-ci. Dans la presse et au sein des diverses assemblées : Comité cantonal, synodes, S. P. J., etc. Toutes les sections de l'Ancien canton et du Jura bernois ont été priées de se prononcer et les avis sont, à une forte majorité, favorables à la prolongation. Les deux parties du canton se sont toutefois réservé le droit de modifier leurs statuts indépendamment l'une de l'autre. Ainsi le Jura penche pour 4 1/2 ans et l'Ancien canton pour 5 ans. Il ne fait plus de doute que la prolongation des études pour le corps enseignant soit une nécessité absolue. Dans tous les corps de métiers, la durée de l'apprentis-

sage a continuellement augmenté ces dernières années. Le développement des sciences surtout, de la technique et de la connaissance l'exige. Pour maintenir son rang au niveau de cette progression, la préparation de l'instituteur doit forcément gagner en profondeur d'où la nécessité de lui consacrer plus de temps. La compétence est à ce prix. En principe tout le monde est d'accord ; en fait il est cependant aussi important de résoudre en même temps la question financière, coût accessible des études et salaires et la question de l'organisation des études, de leur adaptation aux temps actuels. C'est dire que le problème n'est surtout pas simple et que la solution satisfaisante n'est pas près d'être trouvée.

Revision du plan d'études. La commission chargée de ce travail n'entend pas besogner en vase clos. Elle a, dès ses premières séances, ouvert portes et fenêtres sur le monde en général et sur celui des pédagogues en particulier. Tous les milieux et tous les intéressés, employeurs, artisans, ecclésiastiques, administrateurs des PTT, des CFF et des douanes, syndicats, autorités, écoles professionnelles, corps enseignant et j'en passe ont été priés de donner leurs avis. La commission amasse ainsi les documents, compulse, compare. Son principal souci est de ne pas œuvrer en vain mais de rendre un réel service à la communauté. Que tous ceux qui ont encore quelque chose à dire le fassent pendant qu'il est temps. Un correspondant de *L'Ecole bernoise* remarquait judicieusement à ce propos que la critique ne sera permise, quand le plan sera sorti, qu'à celles et ceux de nos membres qui auront, par avance, exprimé leurs vœux et leurs idées. Une démocratie, dans toutes ses parties, se construit d'elle-même. Elle est responsable collectivement. Mettons-nous donc tous à l'œuvre pendant la construction. Suggérer et prévoir valent mieux que retoucher.

Nos traitements. Le nouveau projet de loi sur les traitements du corps enseignant vient de passer le cap de la deuxième lecture au Grand Conseil. Chacun sait qu'il s'agit d'adapter nos traitements au coût de la vie et nos rentes statutaires indépendamment des allocations. Si personne ne nous conteste le droit à l'augmentation, les vues des organes politiques sur ce chapitre ne concordent pourtant pas toujours avec nos désirs. Tel qu'il a été établi, le projet sera prochainement soumis au peuple qui décidera. Nous en reparlerons à ce moment-là en détail.

Brevets. Les écoles normales ont diplômé, cette année, 10 institutrices et 8 instituteurs. Nous souhaitons bonne chance à ces nouveaux collègues. Nous sommes heureux de les voir débuter dans un temps où l'accès aux postes définitifs n'est pas aussi mesuré qu'il y a quelque dix ans. Quelques-uns d'entre eux sont déjà à la tête de leur classe.

P.

CENTENAIRE DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES

L'Ecole normale des institutrices à Delémont célébrera le centième anniversaire de sa fondation samedi 18 mai prochain. Voici le programme des manifestations :

9 h. 30 Séance commémorative, halle de gymnastique.
11 h. Visite de l'école et des expositions.
11 h. 30 Séance administrative de l'«Amicale» à la salle de musique.
12 h. 30 Banquets, dans les restaurants de la ville.
16 h. Représentation d'« Esther », en l'honneur des invités.
20 h. Soirée familière, Hôtel du Soleil.

Un congé officiel est accordé aux participants. Voir *Feuille officielle scolaire* du 30 avril.

P.

INFORMATIONS CHEZ NOS VOISINS

France. — Une émouvante cérémonie s'est déroulée dernièrement à Paris, dans la vaste et somptueuse salle de l'Opéra, en l'honneur des instituteurs primaires victimes de la guerre. Organisée par le Syndicat national des instituteurs et institutrices de France et des colonies, ce fut une imposante manifestation à laquelle prirent part, à côté des dirigeants du syndicat, le chef du gouvernement, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de l'intérieur, le secrétaire général des C. G. T.

L'*Ecole libératrice* du 25 avril relève le caractère pieux de cette cérémonie et publie les discours qui furent prononcés, discours exaltant le dévouement et la grandeur d'âme des instituteurs de France, âme de la Résistance, principaux ouvriers du relèvement de la patrie écrasée. La voix des morts se fit aussi entendre : un sociétaire de la Comédie française lut des extraits de lettres de Georges Lapierre et de Joseph Rollo qui, on s'en souvient, jouèrent un rôle prépondérant dans le Syndicat national et la F. I. A. I.

Longuement, les disparus, tous les disparus, furent évoqués : « les morts des champs de bataille, les otages fusillés, les morts des prisons et des camps de France ou d'Allemagne, les victimes de sauvages répressions : tragique bilan de cinq ans de guerre, d'occupation, de résistance à l'oppression. Peut-on imaginer plus digne, plus noble réponse aux calomnies dont on abreuva, en 1940, les instituteurs de France que la lecture de ce palmarès de gloire et de douleur ?... »

1850 maîtres primaires sont, depuis 1939, tombés pour leur patrie : 292 morts dans les bagnes allemands ; 189 fusillés ; 500 disparus ou tués au cours de bombardements ; 875 tombés sur le champ de bataille. Le Syndicat national se devait de saluer « avec une immense douleur, mais aussi avec fierté, tous ces héros et ces martyrs, tragique tribut payé par l'école laïque française à la cause de la liberté ».

BILLET DE LA SEMAINE

Nous sommes parfois chargés de tant de tâches que nous nous demandons comment nous pourrons en venir à bout. Le moyen le plus simple et le plus opérant en ce cas sera toujours le tôt lever. Voyez Buffon. Dans sa jeunesse, se sentant porté à l'indolence, il promit un écu à son valet de chambre chaque fois qu'il parviendrait à le faire sortir du lit avant six heures. Le domestique prit sa tâche si à cœur que Buffon put ensuite lui rendre ce témoignage : « Je dois à Joseph trois ou quatre volumes de mon *Histoire naturelle.* »

Tôt levé, tôt couché, telle est la règle d'or des travailleurs qui veulent aller haut et loin.

Ad. LYS.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

FICHES POUR LES FRACTIONS ORDINAIRES

Notre numéro du 4 mai qui présentait une série de fiches pour l'initiation à l'étude des fractions ordinaires a suscité un vif intérêt dans toutes les régions du pays romand. Nous constatons avec plaisir que nos collègues ont su d'emblée reconnaître la valeur de l'outil qui est ainsi mis à leur disposition.

Nous n'enverrons pas cette nouvelle publication aux abonnés à notre Documentation scolaire *sans un avis de leur part.* *A. C.*

L'ÉCOLE MOYENNE A GENÈVE

M. le député Albert Dupont-Willemin vient de déposer un projet de loi préparé par M. le professeur André Oltramare pour créer une Ecole moyenne à Genève. L'économie générale de ce projet est la suivante :

1. Création d'une Ecole moyenne unique groupant dans le même cadre administratif tous les enfants, filles et garçons âgés de 13 à 15 ans, c'est-à-dire tous ceux qui sont actuellement répartis dans les établissements suivants : classes primaires de fin de scolarité, Collège moderne, division inférieure du Collège classique, division inférieure de l'Ecole supérieure des jeunes filles, Ecole ménagère.
2. Gratuité de l'enseignement secondaire.
3. Large extension du régime des bourses à l'Université.
4. Réinstauration de la Commission cantonale supprimée en 1940.

La pièce de résistance de ce projet est sans contredit la création de l'Ecole moyenne, projet que M. Oltramare avait déjà présenté lorsqu'il était conseiller d'Etat, en 1927.

Il est hors de doute que la création d'une Ecole moyenne intercalée entre l'enseignement du premier et du second degré dont la tâche essentielle serait d'assurer l'orientation scolaire ultérieure, dans les meilleures conditions d'objectivité et de sécurité, est judicieuse. Une telle réalisation apporterait à notre instruction publique et aux familles des moyens de choix qui font défaut aujourd'hui, ou, tout au moins, qui sont insuffisants. Elle éviterait de multiples erreurs qui retentissent gravement sur la scolarité ultérieure des adolescents et même sur leur destinée.

C'est un problème qui est posé depuis trente ans. Il avait été à peu près résolu dans le système que Glöckel avait mis sur pied, à Vienne. Le ministre Jean Zay l'a repris, en 1938, et l'enseignement secondaire français fait actuellement une expérience fort intéressante. On a créé, dans les lycées de diverses villes, des classes expérimentales dites *6es nouvelles*, dans lesquelles enseignent des professeurs et des instituteurs dont la tâche principale est d'observer les aptitudes des enfants. Un plan d'études particulier avec une méthode d'enseignement appro-

priée permettront de déterminer en connaissance de cause ce vers quoi il convient de diriger les élèves au terme de cette année d'examen.

Le projet de MM. Dupont-Oltramare prévoit un travail de ce genre. Malheureusement, il ne donne aucune espèce d'indication précise sur la nature de celui-ci ni sur les conditions dans lesquelles travailleraient les maîtres de l'Ecole moyenne. Or, c'est là le point le plus délicat de la réforme projetée. C'est la raison pour laquelle bon nombre de ceux qui sont favorables à une réforme de ce genre ont des doutes sérieux sur les avantages que l'on obtiendrait par l'adoption du projet tel qu'il a été déposé. Le résultat le plus immédiat serait un bouleversement complet de nos institutions scolaires avec le risque considérable qu'il n'entraîne avec lui que désordre et échecs.

Ce projet trouvera tout naturellement sa réalisation après que des essais auront été entrepris des méthodes de travail qui le justifient. Imposer d'en haut un statut nouveau de l'école sans préalablement changer l'esprit de celle-ci et les conceptions de ceux qui enseignent apparaît une erreur qu'on regrette de voir commise par un homme aussi éclairé et aussi conscient des réalités qu'est M. Oltramare. Rien ne serait dangereux qu'une réforme d'ordre extérieur dont les résultats ne correspondraient pas à ceux qu'on attend. A l'heure actuelle, le personnel enseignant secondaire n'a pas la formation pédagogique et psychologique nécessaire pour assurer avec succès les tâches et les responsabilités qui lui seraient confiées.

Il convient, en effet, de voir la réalité en face : décréter la gratuité de l'enseignement secondaire c'est poser en principe la nécessité de la sélection. Mais pour opérer une sélection équitable, il faut renoncer à celle qui se pratique aujourd'hui. Elle est injuste et fausse : l'école sélectionne uniquement les enfants sur leurs capacités à assimiler l'enseignement de leurs maîtres tel qu'il est actuellement donné. On déclare bons élèves les adolescents qui présentent ce type d'intellectuel caractérisé par une intelligence d'assimilation dans un cadre de travail fort limité. Les esprits créateurs, les tempéraments artistiques, les manuels ne rentrent pas dans cette catégorie. Au moment où la sélection deviendrait plus rigoureuse, ils risqueraient fort de ne plus trouver place dans nos établissements secondaires et l'on irait ainsi à fins contraires de ce pourquoi on veut réformer le statut de l'école. A l'exemple des Français, organisons d'abord dans le cadre administratif des classes expérimentales dans lesquelles on mettra au point un mode de travail assurant une observation méthodique et objective des enfants. Ensuite, sur le vu du résultat, les modifications de structure pourront suivre.

Quant à la gratuité de l'enseignement, souhaitons qu'elle soit établie de manière à réaliser véritablement la justice sociale dans l'éducation : un élève intelligent provenant d'un milieu inculte demeurera toujours désavantagé en face du cancre fortuné parce que celui-ci trouve dans son milieu familial et social des éléments complémentaires fort importants de sa culture qui manquent à son camarade : correction du langage, confrontation d'idées, bibliothèque, aide intellectuelle, loisirs éducatifs, etc., etc.

On n'aura donc pas tout fait lorsqu'on aura voté la gratuité et les injustices sociales qui ne sont pas le fait de l'école subsisteront. C'est là un problème à étudier beaucoup plus à fond afin de prévoir, dans certains cas, des interventions différentielles de nature diverse.

Les lecteurs de l'*Educateur* auront, sans aucun doute, l'occasion d'être informés de ce qu'il adviendra de ce projet.

Souhaitons qu'il soit possible, dans un proche avenir, de prendre en considération son économie générale. Sur deux points, le statut actuel en pourrait être rapidement modifié : on peut, sans aucun inconvénient, supprimer la 7e du gymnase ce qui donnera aux parents un délai d'une année pour prendre les décisions relatives aux études de leurs enfants. De même, on devrait reconstituer la Commission scolaire cantonale, assemblée au sein de laquelle de fructueuses discussions pourraient avoir lieu hors de toute préoccupation d'ordre politique. *R. Dottrens.*

L'ENFANT ET LA GUERRE : L'INSTINCT D'AGRESSION

Sous le titre « L'Enfant et la guerre : l'instinct d'agression », le Dr G. Richard, de Neuchâtel, fit une très intéressante causerie à l'occasion de l'assemblée générale de la *Société vaudoise d'hygiène mentale,* à la Maison du Peuple, à Lausanne.

Montrant que l'agressivité normale existe en chaque individu, le Dr Richard décrit les occasions qu'elle a de s'exercer, non seulement dans la guerre mais aussi pour des œuvres de paix : cette énergie peut se dépenser dans le sport ou les jeux ; c'est une force qui peut être utilisée pour quantités d'activités bonnes. Le tout c'est de savoir l'employer, non pour détruire, mais pour construire.

Chez le jeune enfant, l'agressivité est d'abord dirigée contre la faim et l'inconfort puis elle défend l'amour maternel sollicité ailleurs. Son refoulement peut provoquer de l'énurésie, de la bouderie ou des sentiments de culpabilité. En face de ces manifestations, il s'agit de comprendre l'enfant et ce qui se passe en lui, car un enfant agressif n'est pas « méchant » ; il faut rechercher les causes de son agressivité puis le diriger, sans toujours raisonner. Les adultes voient trop souvent dans l'agressivité un trait de caractère à combattre alors qu'il s'agit d'un instinct à domestiquer avec amour. C'est une erreur que de vouloir réprimer l'agressivité ; il faut empêcher l'enfant de « se sacrifier », car il perdrait son mordant au travail. Lui couper son élan et en faire quelqu'un qui capitule toujours, c'est favoriser des sentiments d'infériorité. Les enfants agressifs comme les « soumis révoltés » deviennent les uns aussi bien que les autres des adultes désadaptés.

Il est donc bien nécessaire d'utiliser utilement l'agressivité. Lorsqu'il atteint l'âge scolaire, qu'il sent le besoin de briller, de se faire valoir et de dominer, il faut permettre à l'enfant d'entrer en compétition avec ses camarades et de découvrir la joie de la collaboration. Plus tard, il convient de lui apprendre à trouver une issue normale à son agressivité sur le plan professionnel et de l'éducation de soi-même.

Quant au problème de l'enfant en face de la guerre, le Dr Richard

proposa de raisonner convenablement sur la guerre devant l'enfant, d'en discuter avec lui, de l'expliquer afin que plus tard, il soit moins agressif lui-même et mieux armé pour l'empêcher.

Un dernier moyen pour empêcher la guerre est de rendre l'enfant indépendant de la masse, autonome dès l'enfance, car l'enfant est plus original et individuel qu'on ne le croit.

Tel fut, en résumé, l'exposé riche et suggestif du Dr Richard.

Par des conférences et des articles, paraissant dans son rapport annuel, la société vaudoise d'hygiène mentale cherche à répandre de justes notions d'hygiène mentale et à prévenir les troubles mentaux et nerveux. Elle vient en aide également à d'anciens malades par de modestes secours.

Son activité est encore trop peu connue. Sa secrétaire, assistante sociale à Cery, cherche dans les différentes localités du canton, des *membres-correspondants* qui veuillent bien distribuer le rapport annuel en intéressant le public à l'activité de la société. *Elle serait reconnaissante aux éducateurs qui voudraient bien s'annoncer à elle pour collaborer dans ce domaine.* Il ne s'agit pas d'un gros travail. Que ceux qui le peuvent s'inscrivent auprès de Mlle B. de Rham, assistante sociale à l'Hôpital de Cery-Lausanne.

Le rapport de 1945 — qui contient un article du Dr Tournier — peut s'obtenir par l'adhésion à la Société vaudoise d'hygiène mentale (Cotisation minimum Fr. 2.— par an. Compte de chèques No II 884) auprès du président, le professeur Dr H. Steck ou de la secrétaire à l'Hôpital de Cery.

LA PAGE DE L'ÉCOLE ENFANTINE

Exercices gymnastiques pour les enfants de 4 à 5 ans

Voici pour les maîtresses des tout petits, quelques exercices-jeux très simples que Mlle Basset a eu la gentillesse de nous transmettre. Deux séries d'exercices s'adressant aux enfant de 5 à 6 ans suivront. La page de l'école enfantine prend vie ! Souhaitons que d'autres collègues suivent l'exemple donné par Mlle Basset. *M. C.*

I. **Marche et course** *du « petit chien »*

Marche et course à quatre pattes, l'un après l'autre à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle formé par les élèves.

II. **Ex. de jambes :** *L'orage*

Station debout, frappements de pieds. La maîtresse joue ou chante une mélodie calme qui s'enflera de plus en plus, ou, simplement, imite le vent léger et fort : « Hou.. ou.. ou... » Les enfants suivent le temps et la nuance ; au maximum, course en avant avec claques des mains.

III. **Ex. dorsaux** (flexion en arrière) : *Les petits chiens.*

Deux par deux, face à face. Position assis sur les talons, mains devant les genoux.

Se dresser sur les genoux sans lâcher les mains, donc le dos est presque horizontal (aboyer en même temps).

ff	pp.	ff	pp.	
vou	vou	vou	vou	etc.

Se dresser/s'asseoir sur les talons.

IV. **Ex. de bras :** « *Se réchauffer* ».

1. Bras étendus latéralement.
2. Bras croisés sur la poitrine.

« Jai froid, j'ai froid, ceci va réchauffer mes doigts ».
1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2

V. **Ex. abdominal :** *Le chat fait le gros dos.*

a) Position **accroupie**, les mains à terre, devant les pieds.

b) Etendre les **jambes** : « Miaou ».
Plus les mains **seront** près des pieds, plus le mouvement sera difficile.

VI. **Ex. de tête :** *Les bonjours.*

Position « assis tailleur », mains autour des genoux, dos droit.
Flexion de la tête en avant et retour.
A deux l'un en face de l'autre.

a) Grand-papa : Bonjour Bonjour

b) Petite fille : (répond) Bonjour Bonjour Bonjour Bonjour

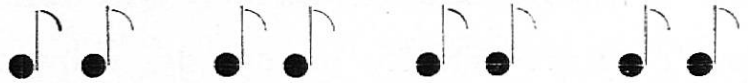

VII. **Ex. de rotation du tronc :** *L'épouvantail.*

A genoux, bras étendus de côté.
Rotation du tronc de gauche à droite sans bouger les bras.
Bro bro bro bro, c'est moi qui fais peur aux moineaux, bro bro bro bro, aux moineaux et aux étourneaux.

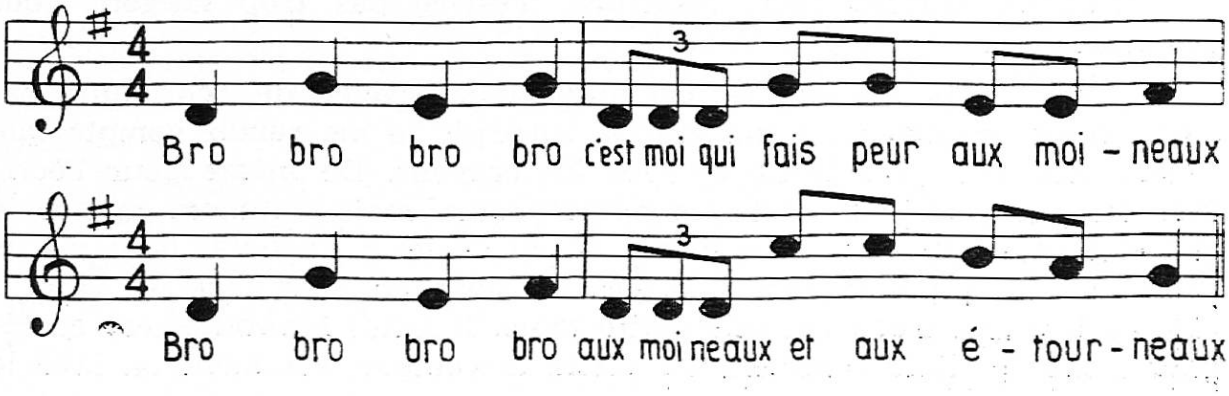

VIII. **Ex. d'équilibre :** *La maman nègre.*

Marche avec un objet sur la tête (petit sac de sable, tambourin, etc.).

« Les mamans des nègres portent leur panier sur la tête,

nous aussi ».

Les ♩ = marcher

Les ♪ = courir

1re 𝅗𝅥 = flexion profonde

2e 𝅗𝅥 = retour position normale

3e 𝅗𝅥 = repos.

IX. **Ex. de décontraction :** *La poupée de caoutchouc.*

Fermer les yeux et se détendre complètement.

Geo Basset.

L'EMPLOI DU PINCEAU A L'ECOLE ENFANTINE

Lors de notre dernière journée des maîtresses d'écoles enfantines vaudoises, nous avons entendu une causerie de M. le professeur Pahud sur « le dessin dans nos écoles ». Le conférencier nous parla surtout de l'emploi du pinceau et de la couleur comme moyen d'expression de nos petits, ainsi que de l'écriture au pinceau. Je sortis fort troublée par cet exposé, me demandant si ce n'était pas un peu fou de faire peindre ces tout petits !

Tenir un pinceau pour l'écriture, n'est-ce pas trop fatigant pour nos marmots ?

Arrivée à la maison, je m'empressai d'essayer de reproduire un papillon au pinceau et, à ma grande surprise, je me rendis compte que c'était beaucoup plus facile qu'avec les crayons. De même pour l'écriture au pinceau. Voilà donc un point acquis, mais comment mettre la chose en pratique dans une classe de 40 élèves ? J'achetai 6 boîtes de couleurs et 6 pinceaux No 2, placés les poils en l'air dans un vase, à côté de 6 verres d'eau sur une petite table. Il fallut naturellement enseigner à mes écoliers comment on prend la couleur, comment on lave le

pinceau chaque fois qu'on change de teinte et comment on écrit, sans appuyer, seulement avec le bout du pinceau. Les premières fois qu'un enfant écrivit de cette façon, il fallut naturellement me tenir près de lui pour surveiller la technique.

Tous les enfants de 6 ans, au nombre de 20, ont essayé et, tandis que la moitié à peu près persévère, les autres ont repris le crayon intégralement. Je n'ai pas l'impression que ce genre d'exercice ira très loin, il donnera à l'enfant une occasion de plus, très agréable pour lui, de tracer des lettres ou des mots et cette raison n'est pas à négliger.

L'écriture au pinceau peut très bien se faire dans toutes les heures de travail individuel. Voici donc un de mes problèmes résolu !

Mais comment faire peindre les enfants quand ils sont si nombreux ?

Je choisis le mardi et le vendredi après-midi, jours des occupations manuelles. J'ai préparé mes couleurs, pas trop liquides, mais au contraire bien recouvrantes, dans des godets : du rouge, du bleu, du jaune, du vert, du brun, du noir et du blanc ; puis j'ai couvert une table de papier, j'ai placé les couleurs au centre, chacune avec deux pinceaux qui ne doivent en aucun cas passer d'un godet à l'autre et j'ai invité les enfants quatre par quatre à venir essayer de peindre. Le premier essai a été assez lamentable pour les petits de 5 ans qui mêlaient toutes les couleurs, tandis que beaucoup de ceux de 6 ans employaient les pinceaux comme des crayons et traçaient simplement le contour des choses. Très vite cependant ils comprirent comment ils pouvaient tirer parti de la couleur. Souvent j'ai proposé aux enfants des modèles que j'essayai parfois de reproduire devant eux, car, sans modèles, nous restons enfermés dans les jardins fleuris, les maisons et les bateaux toujours pareils. Mes petits ont reproduit des poires, des feuilles mortes, des champignons, des animaux de peluche. Souvent ils y ont ajouté par exemple un pré, un bonhomme, le soleil et, presque toujours une ligne bleue qui représente pour eux le ciel. Ensuite je leur ai proposé de peindre le petit cerisier du jardin qui avait perdu presque toutes ses feuilles, puis, à la fin de l'année, un sapin, un arbre de Noël et le bon-enfant dont j'avais découpé la silhouette.

Tous ont une immense joie à ce travail et quelques-uns reviennent deux ou trois fois à la table de la peinture quand il y a une place libre. Les enfants peignent sur des papiers d'emballage beige ou encore mieux vert clair très doux.

Ce qui m'a le plus frappée, c'est que, si les travaux de mes petits artistes étaient très mal réussis, ils arrivaient pourtant ensuite à dessiner l'animal ou l'objet qu'ils avaient peint ; ils en avaient donc, malgré tout, saisi la forme.

Le travail au pinceau est un grand enrichissement pour nos mioches qui aiment tant la couleur. Je suis heureuse d'avoir essayé de l'introduire dans ma classe sans supprimer naturellement aucune autre manière de s'exprimer.

Nelly Hartmann.

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables : en feuilles détachées 5 à 3 ½ cent.

LE CORPS HUMAIN Fr. 4.60 — **ZOOLOGIE** Fr. 4.60 — **BOTANIQUE** Fr. 3.— — **F. FISCHER ZURICH 6** Turnerstr. 14

« Les croquis sont d'une valeur scientifique indiscutable et d'une bienfacture qui ne me paraît pas susceptible d'être dépassée pour des prix aussi bas ».

Pianos à queue et pianos

Réparations
Révisions
Accordages

Atelier de réparations

Echange
Location 329

Symphonia

Bienne, rue Centrale 31, tél. 2 41 21

Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse et de Liechtenstein contre 75 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, Place St-François, LAUSANNE
Maison de confiance fondée en 1910.
Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres. 218

En visitant VALANGIN
arrêtez-vous à la

Confiserie - Pâtisserie

Tea-Room, jardin ombragé

C'est utile de s'annoncer

Tél. 6.91.48

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Châtel-St-Denis

Les Paccots - Les Rosalys - Les Joncs
Dent de Lys - Moléson

POUR VACANCES ET COURSES SCOLAIRES

Bureau officiel de renseignements tél. 5.90.35

371

1 bonne idée
course dans la région

Vevey - Blonay - Chamby - Châtel-St-Denis

Les Pléiades *magnifique belvédère à 1400 m.*

Demandez aux Chemins de fer électriques veveysans leur dépliant avec carte et 8 projets de course.

370

ANZEINDAZ
GRAND CENTRE D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, Guide

Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

Ouvert toute l'année - Place pour 180 personnes - Restauration

Pour vacances: Prix depuis Fr. 11.—

TÉLÉPHONE: GRYON 53147

369

LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

assure ses membres contre les accidents auprès de

L'ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE

Pour connaître les conditions de cette assurance des plus avantageuses, s'adresser à M. Pierre JAQUIER, instituteur à Givrins, Vd.

© Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

Brienzer Rothorn

Altitude 2351 m.

Des impressions inoubliables pour les écoliers

Connu par son panorama unique
Ouverture de la saison : 22 juin 1946
Fermeture de la saison : 15 septembre 1946

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge

Brienz-Rothorn-Kulm Simple Fr. 3.25 Retour : Fr. 3.30
Pour 50 participants, 1 personne accompagnante gratis
Pour 10 participants, 1 personne accompagnante au tarif des écoles

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM

Potage et pain	**Fr. -.85**
Café simple avec pain	**Fr. 1.10**
Café complet	**Fr. 1.75**
Potage, pâtes aux tomates et salade	**Fr. 2.30**
Simple, mais bon dîner ou souper	**Fr. 3.20**
Gîte dans le confortable dortoir : matelas, oreiller et couverture de laine	**Fr. 1.—**

Plus service 10 %

Prix global pour : dîner, logement dans dortoir, café complet et service . . . . . seulement Fr. 6.20

PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier agréable, 60 cm. de large, du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12 %.

ÉVÉNEMENTS POUR LES ÉCOLIERS. Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Une entente préalable directe et en temps utile avec la Direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable.

Demandez prospectus qui informe sur tous les détails !

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN
Tél. Brienz 2 81 41

HOTEL ROTHORN-KULM
Tél. Brienz 2 80 54

MONTREUX, 18 mai 1946 LXXXII° année — N° 20

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:
Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9
Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12
Administration et abonnements:
IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, Tél 6.27.98
Chèques postaux II b 379
Responsable pour la partie des annonces: Administration du «JOURNAL DE MONTREUX»

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9— ; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Châtel-St-Denis

Les Paccots - Les Rosalys - Les Joncs
Dent de Lys - Moléson

POUR VACANCES ET COURSES SCOLAIRES

Bureau officiel de renseignements tél. 5.90.35

371

Les tramways lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction. Tél. 3.31.41.

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE

prenez
les confortables autocars des

autobus lausannois

Pl. Chauderon 1 Tél. 2.93.10

360

ANZEINDAZ

GRAND CENTRE D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, Guide

Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

Ouvert toute l'année - Place pour 180 personnes - Restauration

Pour vacances: Prix depuis Fr. 11.—

TÉLÉPHONE: GRYON 53147

369

1 bonne idée course dans la région

Vevey - Blonay - Chamby - Châtel-St-Denis

Les Pléiades *magnifique belvédère à 1400 m.*

Demandez aux Chemins de fer électriques veveysans leur dépliant avec carte et 8 projets de course.

370